



COMITÉ DE PILOTAGE « ADDICTIONS » 2024

Grands salons de la préfecture de La Réunion Mardi 9 avril 2024 à 9h30

Ordre du jour prévisionnel

- Ouverture par Mme Christine TORRES, Sous-préfète à la cohésion sociale et à la jeunesse, cheffe de projet MILDECA
- Intervention M. Gérard COTELLON, Directeur général de l'ARS
- Actualités en matière de données relatives aux addictions par l'ORS
- Présentation de l'AAP Addictions 2024 par la préfecture et l'ARS
- Présentation des grands axes du Projet Régional de Santé et des priorités 2024 par l'ARS
- Actualités sur la mise en œuvre de l'expérimentation « interdits protecteurs » par la préfecture
- Échanges sur la prise en charge des conduites addictives dans le milieu judiciaire par le SCJE
- Actualités diverses et clôture

Ouverture par Mme Christine TORRES, Sous-préfète à la cohésion sociale et à la jeunesse, cheffe de projet MILDECA

Intervention M. Gérard COTELLON, Directeur général de l'ARS

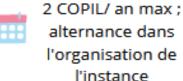
Gouvernance des addictions : élaboration, animation et suivi d'une stratégie régionale partagée

1 COPIL unique : "Lutte contre les addictions"

CO-PILOTAGE







MEMBRES Acteurs de la justice : Présidents TJ, Procureurs

Forces de sécurité : DDSP, COMGENDRE, DRDDI (douanes)

Acteurs de la santé : CHU, SAOME

Rectorat, CGSS, services déconcentrés de l'Etat (DEETS)

Association des Maires de La Réunion

S'APPUYANT

SUR DES COTECH Observatoire des sondvites au

COMITES COTECH Observatoire des conduites addictives (Pilotage ORS)
COTECH MILDECA (pilotage Préfecture) dont groupe de travail

TECHNIQUES "Expérimentation MILDECA sur les interdits protecteurs"

AàP MILDECA

2021 : Rapprochement des appels à projets (coordination axes, lancement juin 2021, instruction septembre ; comité de selection commun ; décision 15/10 au plus tard)
2022 : Fusion ?

AàP ARS
"Fonds de
lutte contre
les addictions"





Les comportements addictifs à La Réunion

Données et travaux pour améliorer les connaissances

Comité de pilotage « ADDICTIONS »

09/04/2024 – Préfecture de La Réunion

Monique RICQUEBOURG

Observatoire Régional de La Santé de La Réunion

Introduction

LES CONDUITES ADDICTIVES À LA RÉUNION

A PARTIR DE 3 DISPOSITIFS D'OBSERVATION



LE TABLEAU BORD RÉGIONAL (ENSEMBLE DES USAGES)

Suivi annuel des indicateurs de routine

Suivi des évolutions

Valorisation des données disponibles sur l'ensemble des comportements



ANALYSE RÉGIONALE D'UNE ÉTUDE NATIONALE **SUR L'ALCOOL**

Exploitation du Baromètre de Santé publique France DROM 2021 sur le volet alcool (Enquête nationale répétée)



ETUDE RÉGIONALE SPÉCIFIQUE SUR L'ALCOOL

Mise en place d'une enquête spécifique sur l'Alcoolisation Chronique MAssive **Etude ACMA974**

Productions de nouvelles connaissances sur l'alcool



Consulter nos publications : <u>WWW.Ors-reunion.fr</u>

Inscription à la <u>lettre de l'ORS</u> pour connaître les actualités et les dernières publications

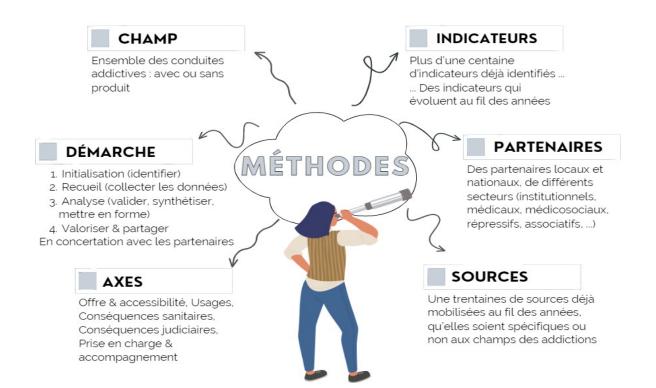
Les données et tendances issues du tableau de bord régional





Consulter

Démarche de valorisation des données existantes



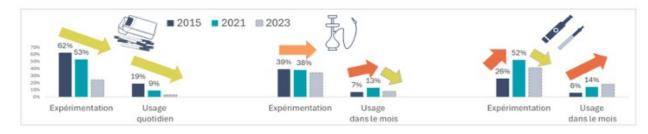
Usages et comportements

Des évolutions contrastées selon le public, le produit et la fréquence d'usage



Fréquences des usages de substances psychoactives en population adulte et en population adolescente







Sources: Baromètre de Santé publique France - DROM 2014 (SpF – Exploitation ORS) / Population 18-75 ans; ENCLASS 205, 2021, 2023 (OFDT / Académie de La Réunion / ARS / ORS – Exploitation ORS)

Usages et comportements

Baisse des usages de tabac et d'alcool, baisse de l'expérimentation du cannabis Plusieurs points de vigilance notamment en population adolescente

Tendances confirmées



Nette baisse des usages chez les adultes et les adolescents





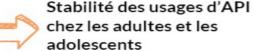
Baisse des usages chez les adultes et adolescents





Baisse de l'expérimentation chez les adultes et adolescents

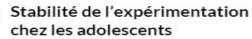






Stabilité des usages réguliers chez les adultes et les adolescents







Ecstasy, cocaïne, crack, poppers

Tendances à confirmer





Baisse des usages chez les adolescents





Baisse de l'expérimentation chez les adolescents



Des expérimentations au-dessus de celles des cigarettes et du cannabis



Hausse des usages mensuels chez les adolescents

Usages et comportements

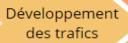


Principaux produits qui circulent sur l'île

- Cannabis
- MDMA/ecstasy
- Cocaïne
- Cannabinoïdes de synthèse

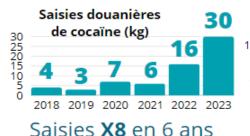


Progression de la MDMA/Ecstasy et de la cocaïne



Structuration des réseaux de revente

Meilleure disponibilité & diffusion plus large des produits





Saisies X4 en 6 ans



Usages des écrans chez les adolescents



Usage quotidien chez les adolescents en 2021



Tendance à la hausse des prises en charges pour cyberaddictions en CJC





Sources : Rapport TREND 2022 (OFDT / SAOME) ; Douanes ; ENCLASS 205, 2021, 2023 (OFDT / Académie de La Réunion / ARS / ORS – Exploitation ORS) ;

Rapport d'activités des CJC (Association Addictions France et Réseau Oté!)

CJC: Consultations Jeunes Consommateurs

Les conséquences sanitaires



EN 2022

205

VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE AVEC ALCOOL

24 personnes tuées 1 accident mortel sur 2



Entre 2021 et 2022 : Hausse du nombre d'accidents, de victimes, de personnes tuées



EN 2023

5 000

RECOURS AUX URGENCES EN LIEN AVEC L'ALCOOL

14 recours / jour

71% pour intoxication éthylique aigue (IEA)



Entre 2022 et 2023 : +5% pour le nombre total de passages (mais stabilité pour les IEA)



2019-2021

880

DÉCÈS DIRECTEMENT LIÉS À L'ALCOOL ET AU TABAC

17% des décès - 2 décès / jour

Tabac : 640 décès Alcool : 240 décès



Entre 2015/2017 et 2019/2021 : Stabilité de la part des décès liés à l'alcool et au tabac





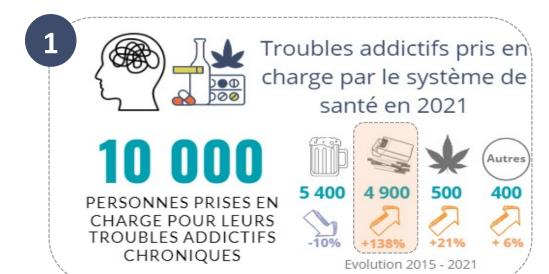
Des fréquences de TSAF plus élevées au niveau régional





- Tendance à la hausse des décès par overdose
- Alertes pour intoxications suspectes en 2023 et 2024

Prise en charge et accompagnement



Traitement nicotinique de substitution (TNS) 12000 Nombre de 8000 bénéficiaires des TNS 4000 12 000 en 2022 2019 2020 2021 2022 Nombre de boîtes de TNS prescrites 54 600 en 20222 2019 2020



Les données de l'exploitation régionale du Baromètre de Santé publique France-DROM 2021

La consommation d'alcool chez les adultes à La Réunion





Consulter le rapport Consulter la synthèse

Présentation de l'étude

Enquête de Santé publique France conduite dans les DROM (Hors Mayotte) 2ème édition en 2021 (précédente édition en 2014)



Mieux connaître et comprendre les attitudes et comportements de santé des personnes résidant en France afin de bâtir des interventions légitimes et efficaces



Population de 18-85 ans habitant La Réunion



Echantillon de

2 004 personnes

(1 201 femmes & 803 hommes)

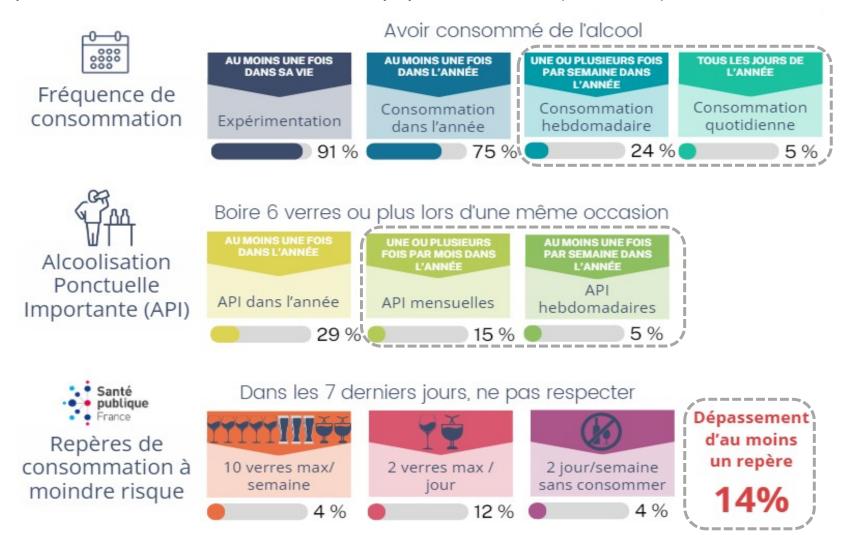


Enquête téléphonique par questionnaire d'avril à juillet 2021

Méthode de sondage aléatoire

Analyse sur la population des 18-75 ans pour permettre les comparaisons

Fréquences de consommation d'alcool en population adulte (18-75 ans) à La Réunion, en 2021



Caractéristiques des consommateurs d'alcool à La Réunion, en 2021





X 2,3 Consommation X4



Consommation plus fréquente pour les personnes aux plus hauts revenus par rapport aux personnes aux plus bas revenus

Expérimentation X 1,12

Consommation dans l'année

X 1,3

Consommation hebdomadaire

X 1,8

3



Pratique plus fréquente chez les jeunes adultes 18-30 ans vs 61-75 ans)

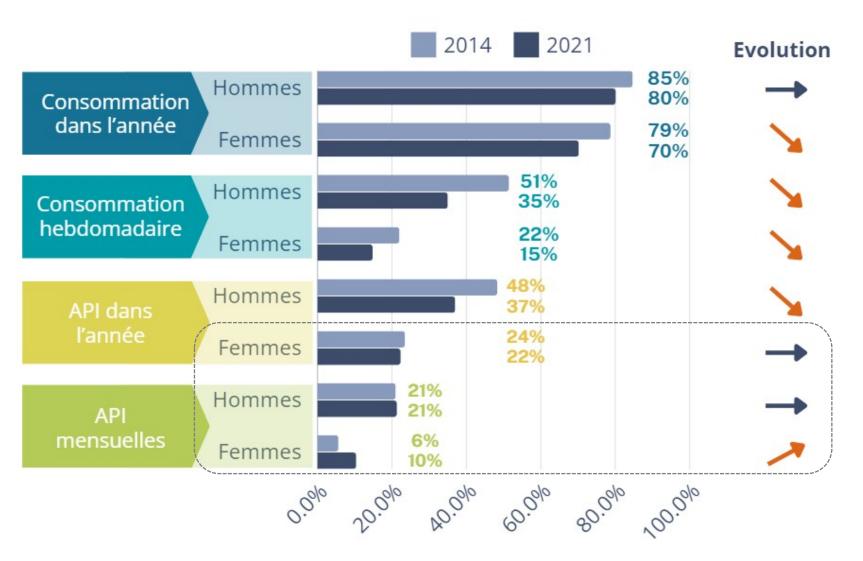
X 2,4

X 2,3

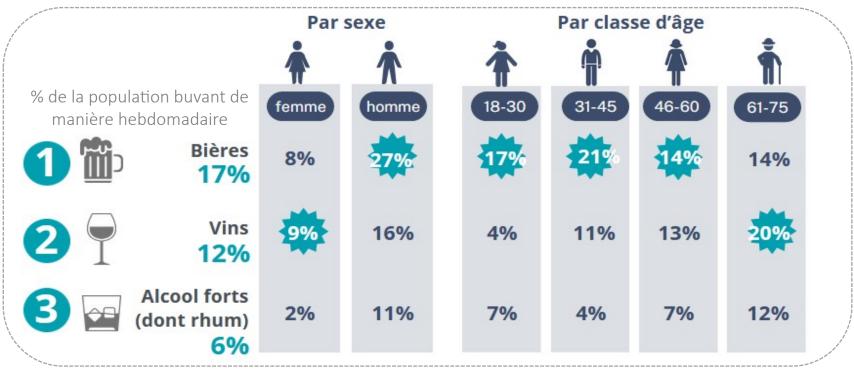
hebdomadaires

X 2,3

Evolutions entre 2014 et 2021



Part des Réunionnais déclarant consommer au moins une fois par semaine les différents types d'alcool à La Réunion, en 2021







Une frange de la population avec des consommations à risques



Les habitudes hebdomadaires



Les habitudes quotidiennes











Le paradoxe réunionnais

Des fréquences de consommation moindres

UNE OU PLUSIEURS FOIS

PAR SEMAINE DANS







API mensuelles

2 verres ou + /











TOUS LES JOURS DE

L'ANNÉE

Consommation

quotidienne













API dans l'année



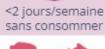
















Plus de buveurs avec une consommation massive





des Réunionnais consomment

du volume total d'alcool annuel consommé

> 10% de la population hexagonale consomment 54% du volume total annuel consommé

Alcoolisation chez les femmes enceintes et les mères d'enfants de moins de 5 ans : Fréquence de consommation d'alcool et fréquence de femmes informées sur les risques de la consommation d'alcool pendant la grossesse, à La Réunion en 2021







des femmes ont déclaré avoir consommé de l'alcool pendant leur grossesse des femmes ont
déclaré ne pas
avoir été informées
des risques de la
consommation
d'alcool pendant la
grossesse

Etude régionale sur l'alcoolisation chronique massive à La Réunion auprès des personnes prises en charge dans la filière de soins addictologiques spécialisés ACMA974









Etude régionale sur l'alcoolisation chronique massive à La Réunion auprès des personnes prises en charge dans la filière de soins addictologiques ACMA974

Code promoteur : 2023/CHU/27

PROTOCOLE DE RECHERCHE NON INTERVENTIONNELLE IMPLIQUANT LA PERSONNE HUMAINE DENUEE DE RISQUES

(catégorie 3)

Numéro ID-RCB: 2023-A01538-37

Cette recherche a obtenu le financement de l'Agence Régionale de Santé de La Réunion

Promoteu

Observatoire Régional de Santé de La Réunion (ORS) 12 rue Colbert, 97400 Saint-Denis 0262 94 38 13 Personne qui dirige et surveille la recherche : Monique RICQUEBOURG Observatoire Regional de la Sante de La Réunion 12 rue Colbert, 97400 Saint-Denis

Investigateur coordonnateur (recherche multicentrique) : Dr. David METE, service d'addictologie

CHU de la Réunion, Site Felix GUYON Allée des topazes CS 11021 Saint-Denis 97400

Centre de Méthodologie : CHU de la Réunion, Site Felix GUYON Allee des topazes CS 11021 Saint-Danis 97400 Gestion des données :

Le promoteur est le responsable du traitement des données.

Prestataire : Epiconcept (outil informatique MOOGANOO president)

Prestataire : Epiconcept (outil informatique VOOZANOO version n°4) 25, rue Titon, 75011 Paris

Ce protocole a été conçu et rédigé a partir de la version 4.0 du 18/01/2022 du protocole-type du GIRCI SOHO

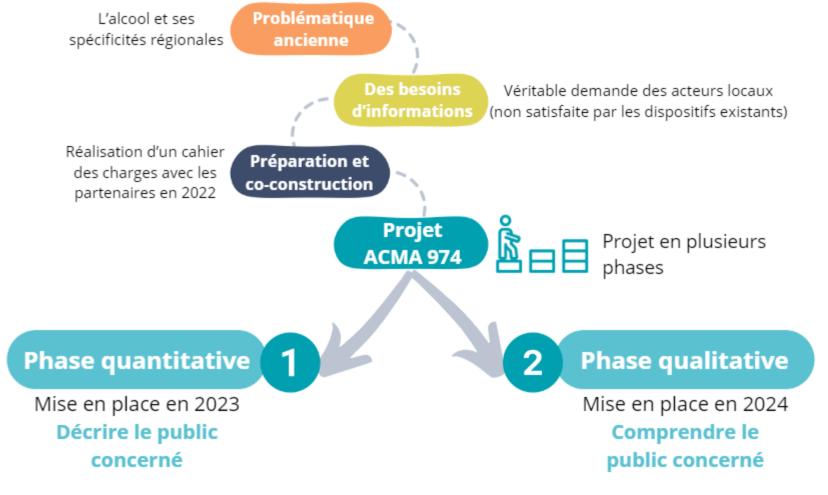
Page I sur 4

Pourquoi cette étude?

Un contexte régional particulier sur l'alcool ...

Mais des besoins d'informations qui ne peuvent pas être satisfaits via les dispositifs existants

Présentation du projet ACMA 974





Produire de nouvelles connaissances pour contribuer à la mise en place d'actions spécifiques et adaptées Protéger la population et réduire la morbi-mortalité liée à l'alcool

ACMA 974 – phase quantitative



Financeur: ARS La Réunion

Promoteur : ORS de La Réunion

Investigateur coordinateur : Dr MÉTÉ (CHU de

La Réunion)

Délégation de promotion : Mme Auzanneau -

DRCI (CHU De La Réunion)



Démarche réglementaire :

demande d'autorisation au Comité de protection des

personnes (CPP)



Décrire les profils et modes de consommation des personnes avec une alcoolisation chronique massive (chronic heavy drinking) pris en charge par la filière de soins addictologiques spécialisée en 2023/2024 à La Réunion



Population d'étude

Buveurs, adultes vivant à La Réunion, avec une consommation chronique massive :

Consommation est égale ou dépasse 42 verres par semaine

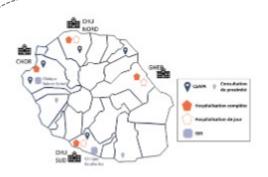


200 patients attendus

ACMA 974 – phase quantitative



- Etude quantitative transversale, observationnelle, descriptive et multicentrique
- Comité de pilotage avec les partenaires locaux



5 structures (10 sites) 1 référent par structure

- CHU (Site Nord et Sud)
- GHER
- Clinique Robert Debré
- Association Addictions France
- · Clinique eucalyptus
- Réseau Oté!

(CHOR en attente)



1 Questionnaire en 7 volets

- Caractéristiques sociodémographiques
- · Perception de la vie et de la santé
- Modalités de consommation d'alcool
- · Conséquences de la consommation
- Problèmes de santé
- Consommation d'autres produits
- · Evénements de vie difficiles

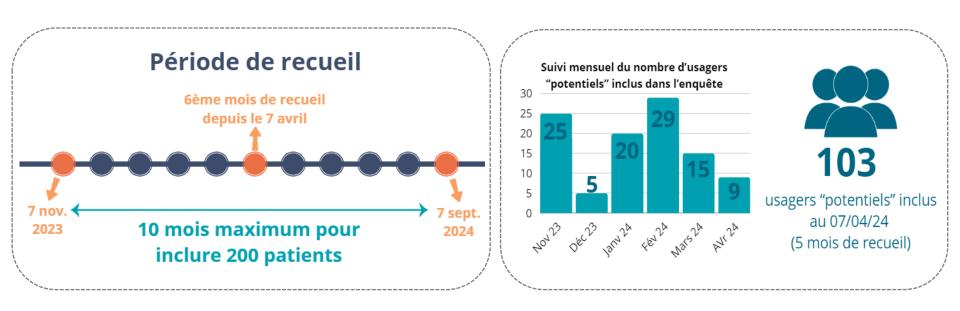
Plateforme VOOZANOO

Recueil en ligne par les équipes soignantes

43 enquêteurs potentiels

Procédure de recueil standardisée

ACMA 974 – phase quantitative







Résultats fin 2024 - 2025



Merci à l'ensemble des partenaires, des enquêteurs, des usagers





Merci de votre attention

Merci à l'ensemble des partenaires et producteurs de données

Retrouvez les publications de l'ORS : WWW.Ors-reunion.fr

ORS La Réunion

12 rue Colbert 97400 SAINT-DENIS

Tél: 0262 94 38 13

secretariat@ors-reunion.fr documentation@ors-reunion.fr

Site: https://www.ors-reunion.fr/

Facebook : <u>ORS La Réunion</u> LinkedIn : <u>ORS La Réunion</u> Inscription à la *lettre de l'ORS*



Présentation de l'appel à projets « Addictions » 2024

 Depuis 2022, logique de coordination des crédits mobilisés en faveur de la prévention et la lutte contre les addictions aux substances psychoactives et aux écrans :











- Pour 2024, une enveloppe de plus d'un million € est mobilisée :
- Lisibilité: guichet unique sur les projets « addictions »
- Fiabilité: mutualisation et coordination des financements
- Simplicité: principe d'un seul financeur par action

AAP 2024 ouvert du 1er avril au 10 mai 2024

Axes de l'AAP « Addictions »

AXE 1: Protéger les jeunes, notamment les plus fragiles, et éviter ou retarder l'entrée dans la consommation de substances psychoactives ou dans les cyber-addictions, en déployant des actions de prévention à destination des jeunes, de leurs familles et des professionnels en contact

<u>AXE 2</u>: Aider les consommateurs de substances psychoactives à s'arrêter et/ou réduire les risques et les dommages liés aux consommations en ciblant prioritairement les publics les plus défavorisés

AXE 3: Sensibiliser et promouvoir le respect des « interdits protecteurs » en matière de vente et de publicité sur l'alcool et le tabac

AXE 4 : Accompagner les communes à une **politique locale de prévention** et de lutte contre les addictions

Priorités transversales de l'AAP Addictions

- Projets avec une approche transversale de prévention, de repérage et d'accompagnement notamment sur des publics identifiés vulnérables :
 - Jeunes en/hors milieu scolaire
 - > Populations précaires, en quartiers politique de la ville et personnes vulnérables
 - Publics sous main de justice
 - Femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse
- Aux actions de prévention /d'accompagnement /de communication portant sur les nouvelles tendances de tabagisme
- Aux actions développant les compétences psychosociales des individus, développant la pair-aidance ou toute autre méthode d'approche communautaire (y compris les réseaux sociaux).
- Aux actions de sensibilisation / communication grand public relatifs aux thématiques de lutte contre le tagagisme, les TSAF et les polyconsommations alcool-drogues.
- Aux actions de promotion du sport-santé, notamment dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et de la Grande Cause Nationale consacrée à la promotion des activités physiques et sportives

Modalités d'intervention de l'AAP Addictions

Nature des actions éligibles :

- Formation et montée en compétence
- Achats de petits matériels, supports et contenus
- Communication et publications
- Prestations de service diverses (animation...)
- Dépenses de personnels affectés à l'action
- Actions pluriannuelles

Action non-éligibles :

- Opération d'investissement (immobilisations...)
- Dépenses de fonctionnement pérenne de la structure : <u>seules les</u> <u>demandes pour la réalisation d'actions dédiées sont éligibles</u>

Porteurs et territoires éligibles :

- Tout type de porteur (excepté ceux en lien avec les industries du tabac, de l'alcool...)
- Toute la Réunion! Mais nécessité de délimiter précisément la zone d'intervention prévue
- Certains territoires ciblés feront l'objet d'une attention particulière (QPV, secteurs défavorisés ou reculés (Est, hauts de l'île, cirques...).

Modalités de réponse à l'AAP Addictions

Délais: AAP ouvert du 1er avril au 10 mai 2024

Dossier de demande de subvention :

- Formulaire Cerfa de demande de subvention (n°12156*06)
- RIB et fiche INSEE de la structure
- Attestation de régularité fiscale et sociale (CGSS)
- Documents administratifs de l'association (le cas échéant)
- Bilan de la dernière action financée (le cas échéant)

Dépôt du dossier uniquement par voie numérique aux adresses suivantes :

- ars-reunion-fir@ars.sante.fr
- mildeca-reunion@reunion.gouv.fr
- preventionsante@cgss.re

Le volet addictions du Projet Régional de Santé



Objectifs généraux à 10 ans

Prévenir les consommations à risque, y compris les addictions sans produit

Orienter et prendre en charge les patients avec addictions



Objectifs Opérationnels à 5 ans

Consolider la connaissance des conduites addictives

Renforcer les actions de prévention

Faire de la vie festive un environnement plus protecteur

Outiller les professionnels pour le repérage précoce et l'orientation vers une prise en charge

Renforcer les capacités de prise en charge et leur articulation

Programme de travail 2024-2025

Un comité de suivi et de programmation va être organisé le **lundi 29 avril prochain** pour déterminer de manière concertée les priorités 2024 – 2025.

Outre l'appel à projets addictions 2024, plusieurs chantiers ont déjà été lancés, dans l'objectif notamment de développer la pair-aidance :

- → Appel à projets en vue de la création d'un centre thérapeutique résidentiel d'une dizaine de places et d'appartements thérapeutiques relais
- (budget prévisionnel 700 000 €)
- → Appel à manifestation d'intérêt en vue de la **création 2 à 4 groupements d'entraide mutuelle** dédiés à des usagers dans une démarche d'arrêt ou de maîtrise de leurs consommations (budget prévisionnel : 80 000 € par GEM)

Sensibilisation des communes et formation des agents communaux :

Séminaire organisé par SAOME le 5 octobre 2023 en présence d'agents communaux (coordinateurs CLS, CLSPD, police municipale, chefs de projet politique de la ville...) issus du territoire.

Bilan:

- → Une trentaine d'agents communaux sensibilisés
- → Présentation du guide des Maires MILDECA
- → Promotion d'actions « interdits protecteurs » en local (cartographie, charte des débits de boissons, fiches procédures de contrôle...)









Sensibilisation des communes et formation des agents communaux :

Réunion en préfecture le 12 décembre 2023 des élus et services en charge de la sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD) : comment promouvoir localement le respect des interdits protecteurs ?

Bilan:

- → Une vingtaine d'élus et d'agents communaux sensibilisés
- → Présentation de pistes d'actions concrètes à mener :
 - Mobilisation du pouvoir de police administrative des maires
 - Contrôle des débits de boissons par les services municipaux
 - Actions de prévention auprès des familles
 - Mobilisation des CCAS
 - Réduction des risques en milieu festif



Mobilisation des professionnels de la filière alcool

Enjeu prioritaire pour 2023 : les sensibiliser sur le respect de la réglementation et les mobiliser dans les actions de prévention

4 réunions organisées sur l'année par secteur :

- 17 mai 2023 : réunion préfectorale d'échanges avec les alcooliers
- <u>22 août 2023</u> : réunion avec les **afficheurs** sur le respect des périmètres de protection
- 24 août 2023 : rencontre avec le Syndicat des producteurs de rhums de la Réunion (SPRR)
- <u>3 octobre 2023</u> : réunion préfectorale d'échanges avec les **distributeurs** sous la présidence du Préfet
- <u>18 octobre 2023</u> : courriers du Préfet à l'ensemble des professionnels de la filière leur demandant de s'engager sur des actions concrètes de prévention
- → Nouvelle charte d'engagement de tous les acteurs de la filière contre les consommations à risque d'alcool prévue pour 2024

Mobilisation des professionnels de la filière alcool

Bilan sur les périmètres de protection :

- Établissement d'une liste départementale des établissements protégés avec l'appui de la DEAL, annexée à l'arrêté préfectorale relatif aux débits de boissons et transmise aux afficheurs pour faciliter l'application de la réglementation.
- Mobilisation volontariste des afficheurs locaux pour se conformer au respect des périmètres de protection.
- En revanche, plusieurs difficultés soulevées :
 - En matière d'établissement d'une cartographie: mode de calcul des 200m linéaires trop complexe à cartographier.
 - Insécurité juridique relative à la rédaction de l'article L.3323-5-1 du Code de la santé publique
- → Courrier du Préfet en date du 22 janvier 2024 à l'attention de la centrale (MILDECA, DLAPJ, DGS, DGOM) sollicitant une modification de la rédaction de cet article

Formation des responsables marketing à la Loi Evin

Séminaire de formation organisé en préfecture le 16 novembre 2023 :

- Présentation de la démarche « interdits protecteurs » et de l'arrêté préfectoral relatif aux débits de boissons (par la préfecture)
- Rappel de la réglementation relative à la loi Evin (par la DEETS)
- Rappel des sanctions pénales prévues par la loi (par le Substitut)

Bilan:

- → Fort intérêt de la filière avec environ **50 participants**
- → Changements constatés des pratiques marketing :
- Fin des publicité alcool en première page des prospectus
- Réduction des encarts publicitaires
- Meilleure présence des messages de prévention et logos SAF
- Nouveaux spots de prévention (via réseaux sociaux d'alcooliers)



Action de communication grand public

Lancement d'une campagne de sensibilisation contre les dangers de l'alcool et la vente aux mineurs dans le cadre d'un partenariat noué avec la communauté de communes du Nord (CINOR), la Région Réunion et les afficheurs privés CLG Affichage et JCDecaux :

- Conférence de presse organisée le 4 octobre 2023
- Financement exceptionnel de la MILDECA nationale de 24.461€

Bilan: 40 bus mobilisés sur l'agglomération de Saint-Denis et le réseau interurbain des « cars jaunes » et 40 panneaux d'affichage répartis sur toute l'île sur les mois d'octobre et novembre 2023







Action de communication grand public

Diffusion sur les réseaux sociaux des spots de prévention sur les interdictions de vente aux mineurs et sur le

Bilan:

- Diffusion entre août et octobre 2023
- Contenus sponsorisés visibles : 815.440 fois
- Visionnage des vidéos en entier : 165.983 fois
- Coût de la diffusion (crédits préfecture) : 1004,50€





Diffusion de la campagne sur le tabac chimik sur les bus Alternéo de la communauté de communes du Sud :

Bilan:

- Diffusion du 5 au 12 octobre 2023 sur 33 bus
- Coût de la campagne : 4800€ (crédits MILDECA 974)

Actions de contrôle des professionnels

Campagnes de contrôles menées par les forces de l'ordre auprès des débits de boissons afin de contrôler l'application des interdits protecteurs par les commerçants de proximité.





Campagnes de contrôles :

En 2023, la gendarmerie a procédé au contrôle de **91 entreprises situées à proximité d'établissements scolaires et entendu 101 personnes pour 13 infractions relevées** (principalement pour du travail illégal mais aussi pour défaut d'autorisation à jour pour vendre de l'alcool, horaire d'ouverture, défauts d'affichage).

Opérations de contrôles similaires en zone police auprès des entreprises et commerçants de proximité

Actions de contrôle des professionnels

Campagnes de contrôles menées par l'inspection de la répression des fraudes de la DEETS auprès des distributeurs, alcooliers et afficheurs afin de contrôler l'application des périmètres de protection et de la loi Evin sur l'affichage publicitaire.

Deux campagnes de contrôles organisées :

• <u>1^{er} et 2 juin 2023</u> : 7 établissements visités de 6 enseignes de la grande distribution en période de la fête des mères

Bilan → **4 procédures contentieuses établies** pour infraction à la publicité (association de l'alcool avec l'image de la mère)

• <u>Décembre 2023</u> : 6 établissements visités de 6 enseignes

Bilan → Effort très important des distributeurs et des fournisseurs constaté par les services de la DEETS (taille des affiches, importance un peu moindre en termes d'espace au sol, « neutralisation » des meubles avec des visuels non-publicitaires, réduction de la surface publicitaire globale).

Mobilisation des élus locaux et évolutions réglementaires

- Motion du conseil départemental du 28 juin 2023 sollicitant une hausse de la taxation sur les alcools et le tabac afin de reverser les recettes au bénéfice du Département pour des actions de prévention et d'accompagnement des familles
- Motion des parlementaires réunionnais du 2 novembre 2023 adressée au Président de la République sollicitant une interdiction totale de la publicité pour l'alcool à La Réunion et une hausse des taxes sur l'alcool
- → Courrier de réponse du Préfet du 22 janvier 2024 aux parlementaires proposant l'organisation d'un groupe de travail sur la fiscalité alcool

ASSEMBLEE PLENIERE DU 28 JUIN 2023

MOTION

---000---

1-Motion relative à la taxation des alcools et du tabac au bénéfice de la santé des Réunionnaises et des Réunionnais

 Lecture par M. Jean-Marie VIRAPOULLE présentée par le Groupe Majoritaire





M. Emmanuel MACRON Président de la République 55, rue Faubourg Saint-Honoré 75 008 Paris

Saint-Denis, le 2 novembre 2023

Objet : Interdiction de publicité d'alcools dans l'espace public à La Réunion

Monsieur le Président de la République,

Échanges sur la prise en charge des conduites addictives dans le milieu judiciaire

→ Mise en œuvre de la convention ARS/Justice/SCJE :

Dispositif de prise en charge avant jugement des personnes souffrant d'addiction (Contrôle judiciaire grande addiction)

- Financements: par l'ARS et la MILDECA et mis en œuvre auprès du Tribunal judiciaire de Saint-Denis depuis 2019 et de Saint-Pierre depuis 2020, soit 195 justiciables
- Modalités: Entrée dans le protocole lors de la réalisation de l'enquête sociale rapide par le SCJE et lors des déferrements auprès des tribunaux et dans le cadre de placements sous contrôle judiciaire (majoritairement entre 5 et 6 mois de suivi)
- Public visé: majeurs, en récidive, multi-réitération et primo-délinquants qui présentent une addiction importante à des produits licites ou illicites

Dispositif de prise en charge avant jugement des personnes souffrant d'addiction (Contrôle judiciaire grande addiction)

- Objectif : prévention de la délinquance pour les personnes souffrant de conduites addictives dans un processus collaboratif ; interaction entre le justiciable/magistrat/coordonnateur (contrôle judiciaire) et les autres partenaires
- Prise en charge renforcée sur un lieu unique (locaux du SCJE) par une équipe pluridisciplinaire (contrôleur judiciaire, médecin addictologue, psychologue, conseiller en insertion professionnelle) de justiciables dans l'attente de leur jugement et avec l'appui des magistrats du parquet :
- → Le justiciable est reçu chaque lundi par deux professionnels au sein du SCJE et accompagné dans la résolution de ses problèmes. Alternance d'entretiens individuels et ateliers (addictologique, psychologique et professionnel)
- → Dans le cadre des VIF, le contrôleur est en lien régulier avec les victimes et oriente vers l'association d'aide aux victimes. Si non respect, alerte au Parquet
- → Les professionnels réalisent des synthèses, le coordonnateur un rapport final en vu du jugement avec les préconisations des professionnels
- → Les justiciables sont **orientés vers une structure de soins** avant le terme de la mesure afin de poursuivre le suivi addictologique, voir psychologique

Dispositif de prise en charge avant jugement des personnes souffrant d'addiction (Contrôle judiciaire grande addiction)

Constat:

- Peu de révocation
- Les intervenants ainsi que les justiciables dressent un bilan positif du dispositif qui reste perçu comme innovant du fait de la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire dans un lieu identique, autour des PPSMJ fragilisées par une addiction et pour la grande majorité en rupture avec le monde du travail
- L'absence de prise en charge globale du couple est identifiée depuis plusieurs années comme une limite du protocole, l'interdiction d'entrer en relation nous empêchant de travailler sur la reprise de la vie commune mais aussi le « comment bien re-vivre ensemble »
- → Indicateur de récidive : en lien avec les parquets et les juristes assistantes, une récolte d'informations est en cours concernant la récidive pour l'action menée de 2019 à fin 2021, soit 91 dossiers.
- >73% des justiciables n'ont pas été de nouveau traduits devant les tribunaux

Échanges sur la prise en charge des conduites addictives dans le milieu judiciaire

→ Expérimentation sur la mise en place d'une justice résolutive de problème (JRP) avec les tribunaux judiciaires de St-Pierre et de St-Denis

LES CONDITIONS SCIENTIFIQUES DE L'EFFICACITÉ DES JURIDICTIONS RÉSOLUTIVES DE PROBLÈMES POUR LA PRISE EN CHARGE DES DÉLINQUANTS SOUFFRANT DE TOXICOMANIE :

ENJEUX ET RÉPONSES

→ AAP MILDECA nationale 2023 avec une formation ENM délocalisée



- Constitution d'un groupe projet pluridisciplinaire
- Formation dispensée du 26/02 au 01/03/2024
- Réunion de travail le 04/04/24
- Appui SAOME pour la rédaction d'un protocole

Elle cherche en cela à trouver des réponses efficaces à la question suivante: comment mieux prévenir la récidive de la part de personnes qui commettent des infractions pénales en lien avec une addiction ? Y'a-t-il de meilleures pratiques que la simple obligation de soins qui conduit à faire travailler en silo le soin/ le social et la justice ?





Questions et interventions diverses avec la salle

 Evolution de l'offre de soins en addictologie (nouvelle clinique SSR addictologie à St-Pierre)

>

A votre écoute!

